
Nombre de membres Séance du 17 juillet 2020**en exercice:** 15

L'an deux mille vingt et le dix-sept juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 17 juillet 2020, s'est réunie sous la présidence de Christophe RANDE, Maire.

Présents : 15**Sont présents:** Christophe RANDE, Alain DUPUY, Joseph TORRENT, Joel LABURTHE, Elodie MARTIN, Christophe LENCAUCHEZ, Audrey TORRENT, Leny MAYORAL, Veronique BOURGEOIS - RANDE, Régis BENVENUTO, Patrick DUBOS, Philippe CESAR, Michèle DOREY, Muriel ARRIVETS LAFFARGUE, Gilles BIBE**Votants:** 15**Représentés:****Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Leny MAYORAL

Monsieur Leny Mayoral est élu secrétaire de séance.

En préambule et avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la Commune au Syndicat Mixte des bassins versants du Midour et de la Midouze.

Gilles Bibé est désigné en tant que titulaire et Philippe César en tant que suppléant.

Monsieur le Maire informe l'assemblée sur l'état d'avancement de la constitution du Centre Communal d'Action Sociale concernant la désignation des personnes extérieures au Conseil Municipal

Le compte-rendu de la séance précédente appelle plusieurs observations de l'assemblée :

- Observation de Mme Michèle Dorey : la délibération relative à la désignation des délégués au SETA mentionne deux délégués titulaires alors que les statuts du SETA prévoient un délégué titulaire et un délégué suppléant Avec l'accord unanime de l'assemblée, la délibération de la séance du 10 juillet 2020 est annulée et reportée à la présente séance et inscrit en numéro 1 de l'ordre du jour.

- Observation de M. Régis Benvenuto le tableau des indemnités des élus mentionné comme annexe est absent et doit être rajouté.

- Observation de Mme Michèle Dorey : l'appellation "docteur traitant" doit être remplacée par "médecin traitant"

Les trois modifications sont adoptées par l'assemblée par 15 voix.

ORDRE DU JOUR

1 /point rajouté : ELECTION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SETA

2°/ ABANDON DU PROJET DE MAISON MEDICALE

3°/ ETUDE DE SOLS POUR LA MAISON DE SANTE DU PLATEAU

4°/ DESIGNATION DE L'ARCHITECTE POUR LE PROJET DE MAISON DE SANTE

5°/ POSTE D'ASSISTANTE D' ENSEIGNANT EN ECOLE MATERNELLE

6°/ TRAVAUX A L'ECOLE POUR LES SANITAIRES DE MATERNELLE : extension envisagée en partenariat avec la CCGA côté ALAE

7°/ PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET 2020

8°/ QUESTIONS DIVERSES

1/ DESIGNATION DELEGUES AU SETA - DE 2020 110

Nombre de délégués à élire : 2 soit 1 titulaire et 1 suppléant

Election du délégué titulaire :

Nombre de votants : 15

Nuls : 0 – Suffrages exprimés : 15 – Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Gilles BIBÉ : 5 voix

Joël LABURTHE : 10 voix

Est élu délégué Titulaire : Joel LABURTHE

Election du Délégué suppléant :

Nombre de votants : 15

Nuls : 0 – Suffrages exprimés : 15 – Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Gilles BIBE : 5 voix

Christophe LENCAUCHEZ : 10 voix

Est élu délégué suppléant : Christophe LENCAUCHEZ

2/ ABANDON DU PROJET DE MAISON MEDICALE - DE 2020 111

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a communiqué à Mme Sophie Ronzet, architecte de l'Aménagement de la Maison Médicale, sa décision de mettre fin au projet . Elle demande un montant d'indemnité de 5% correspondant aux phases de maîtrise d'oeuvre restant à réaliser.

Il explique qu'il a saisi le service Ingénierie du Département pour savoir s'il faut verser l'intégralité des indemnités demandées . Il précise que les chiffres mentionnés ci-dessus sont donnés pour l'instant à titre indicatif.

M. Joel Laburthe ajoute qu'une recherche sera faite pour savoir si l'architecte a été au bout du processus d'ouverture des plis.

Mme Véronique Bourgeois- Randé demande quelles sont les raisons d'abandonner le projet qui était finalisé et subventionné à 80%.

Monsieur le Maire répond que ce projet a été "très mal vendu" et qu'il n'existe pas d'autre exemple de maison médicale adossée à une salle polyvalente.

Monsieur le Maire soumet au vote l'abandon du projet de Maison Médicale.

Le conseil Municipal décide :
d'abandonner le projet de Maison Médicale par 10 voix favorables et 5 voix contre .

3/ ETUDE DE SOLS POUR LA MAISON DE SANTE DU PLATEAU - DE 2020 112

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la commande d'une étude de sols pour la construction d'une maison de santé situé au lieu-dit l'Enclos, dit "Le Plateau"

Des questions sont posées sur la faisabilité du projet en ce lieu, au regard des subventions d'Etat perçues pour la réalisation d'un plateau EPS et de l'existence du don de terrain de C. Sarrotte pour le même objet.

M. Joel Laburthe répond qu'il appartiendra à l'architecte qui sera désignée de traiter ces questions et de déterminer d'ici fin septembre si l'opération est réalisable.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- par 10 voix favorables et 5 voix contre de faire réaliser une étude de sols du terrain d'EPS de l'Enclos, dit du Plateau.

- Autorise le Maire à passer la commande consécutive à cette décision

4/ DESIGNATION DE L'ARCHITECTE POUR LE PROJET DE MAISON DE SANTE DU PLATEAU - DE 2020 113

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que Madame Nadia DAL MAS, architecte à Toujouse, a été désignée par son équipe municipale pour conduire la maîtrise d'oeuvre du nouveau projet de maison de santé qui sera dénommé "Maison de santé du Plateau " .

En réponse à une question de Michèle Dorey demandant si une consultation avait été réalisée auprès de plusieurs architectes, Monsieur le Maire explique que cette consultation n'est pas nécessaire, Mme DAL MAS étant la seule architecte disponible dans le créneau de prix souhaité (taux d'honoraires de 8,5%)

Mme Michèle Dorey fait part de son regret de ne pas disposer de plusieurs propositions de maîtrise d'oeuvre.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal procède au vote et décide par 10 voix favorables et 5 contre

de désigner Mme Nadia DAL MAS Nadia agissant au nom et pour le compte de la société dénommée Sarl And Architectes , Route d'Estang 86-1 Lotissement Caillou 32240 TOUJOUSE en tant que maître d'oeuvre du projet de construction de la Maison de Santé du Plateau située au lieu-dit l'Enclos à ESTANG.

5/ POSTE D'ASSISTANT (E) d' ENSEIGNANTE EN ECOLE MATERNELLE - DE 2020 114

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Elodie Martin , adjointe chargée de l'enfance jeunesse qui informe l'assemblée des candidates pressenties pour ce poste.

Il est proposé à l'assemblée de reconduire le poste d'assistante d'enseignant en école maternelle créé par délibération du 3 octobre 2019 selon une quotité hebdomadaire de 10 h augmentée à 11 h30 hebdomadaires par délibération du 11 décembre 2019 et de l'autoriser à signer un contrat à durée déterminée d'un an .

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré

Vu l'augmentation des effectifs scolaires notamment en maternelle

Vu la pérennisation du 4 è poste d'enseignant (2è en maternelle)

décide par 15 voix favorables de reconduire le poste d'assistante d'enseignant en école maternelle pour l'année scolaire 2020-2021 (taux d'emploi hebdomadaire 11h30)

Autorise le Maire à pourvoir au recrutement et à signer le Contrat à Durée Déterminée en application de cette décision

6/ TRAVAUX A L ECOLE : SANITAIRES MATERNELLE - EXTENSION COTE ALAE EN PARTENARIAT CCGA - DE 2020 115

Les travaux envisagés à l'école depuis l'ancienne mandature sont demandés pour la rentrée de septembre 2020. Mme Elodie Martin apporte les précisions nécessaires sur la nature de ces travaux.

M. Joseph Torrent informe que la CCGA a précisé qu'une demande de Permis de Construire devait être déposée préalablement aux travaux d'extension de l'ALAE, envisagés en partenariat avec cette dernière. De ce fait les travaux , ne pouvant pour des raisons de sécurité n'intervenir que pendant les grandes vacances scolaires, seront probablement reportés d'un an.

La mise en place d'une rangée de robinets contre le mur extérieur afin de faciliter le lavage des mains pour des raisons sanitaires liées au covid 19 sera réalisée durant l'été 2020. Des devis seront demandés .

6/ PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le Maire donne la parole à M. Joel Laburthe pour la présentation du budget primitif 2020. Monsieur Joel Laburthe présente les grands principes du fonctionnement du budget communal, tant en fonctionnement qu'en investissement

Madame Michèle Dorey demande qu'un état des crédits consommés à ce jour soit communiqué à la Commission Finances et au Conseil Municipal.

Le versement des subventions aux associations est examiné . Le vote aura lieu en séance du vote du budget le 27 juillet prochain.

Une rencontre avec les associations disposant d'une école (RBAFC, Musique, Tennis) et ayant de ce fait des contraintes salariales est prévue afin de réactualiser leurs besoins durant cette période de crise ou de veille sanitaire liée au covid 19.

Monsieur le Maire précise, en fin de présentatin du projet de budget que des visites de l'école par les conseillers devront être organisées afin de construire un plan de rénovation triennal conséquent.

7°/ Questions diverses

Mme Audrey Torrent rend compte d'un entretien qu'elle a eu récemment avec le Docteur Gaube. La conversation concerne son avenir en tant que médecin dans la commune. Un éventuel départ est évoqué, mais pas avant mars 2021. L'ensemble du conseil est unanime, la création d'une maison de santé est un élément primordial.

Madame Véronique Bourgeois-Randé demande s'il y a eu une réaction de l'architecte par rapport à l'abandon du projet. M. le Maire dit qu'ils ont communiqué ensemble et qu'il n'y a pas eu de réaction particulière.

Un débat s'engage sur la responsabilité des équipes municipales .

A la demande de M. Régis Benvenuto, Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion d'installation du conseil communautaire du 16/07/2020 et donne la composition du bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures